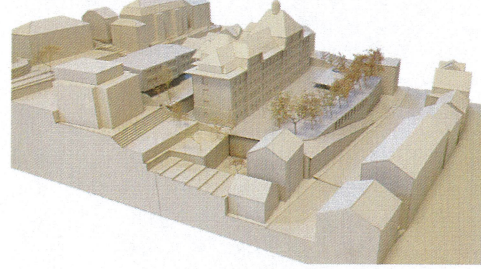


La mémoire du lieu...

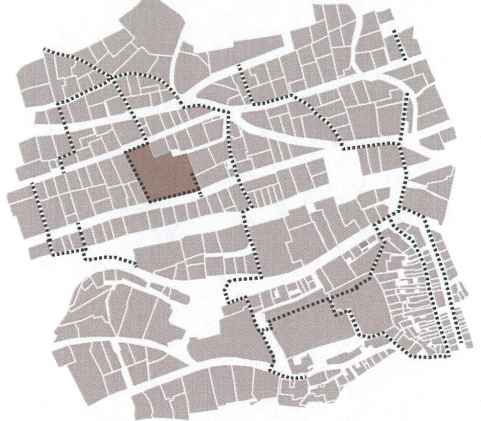
Le collège des Parcs s'élève sur les anciens vignobles qui occupaient les hauts de la ville de Neuchâtel. Cette construction importante reflète le développement démographique pris jadis par ce quartier en pleine expansion. Le site est situé au Nord de la voie ferrée, là où les quartiers deviennent principalement résidentiels mais peu dotés en espaces publics. Ce projet est donc l'occasion de déployer le potentiel urbain et social du lieu, aujourd'hui dépourvu d'espaces publics.



... et son caractère

Le périmètre d'intervention est contenu entre la rue des Parcs au Sud, artère importante bordée de grands immeubles, et la rue de la Côte au Nord, à échelle plus humaine. La topographie du site présente un dénivelé de 18 mètres et contribue à définir la particularité de la parcelle. Accessible par le réseau de cheminements transversaux, qui relient le haut et le bas de la ville, le bâtiment historique se tient à l'écart des voies de circulation, dans une situation intéressante pour la quiétude et la sécurité qu'elle peut apporter, posant toutefois la problématique de son accessibilité ainsi que de son franchissement.

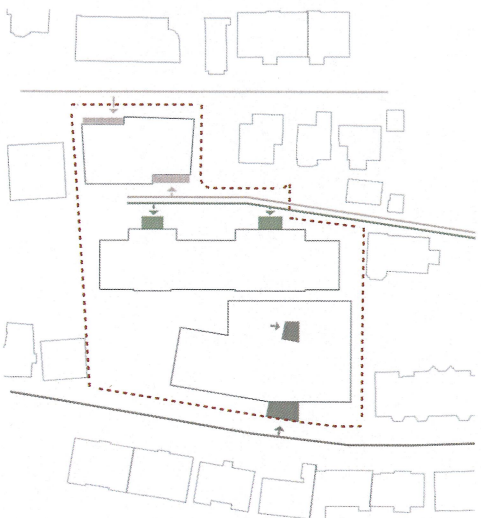
Appartenant aux cheminements qui traversent le quartier sur l'axe Nord-Sud, la liaison piétonne existante est agrémentée d'un nouvel escalier à l'Ouest de la nouvelle école, permettant de relier le haut et le bas du périmètre sans traverser la cour de récréation de l'école enfantine.



Accessible à tous...

Trois espaces d'accueil, à l'échelle du quartier, se dessinent sur chacune des rues desservant le périmètre et organisent les accès aux trois bâtiments.

Ceux-ci sont répartis naturellement aux différents niveaux du projet, répondant de façon optimale à l'infrastructure d'accès au site. Les élèves peuvent également accéder en toute sécurité aux salles de sport depuis le préau couvert positionnés dans la cour d'école.

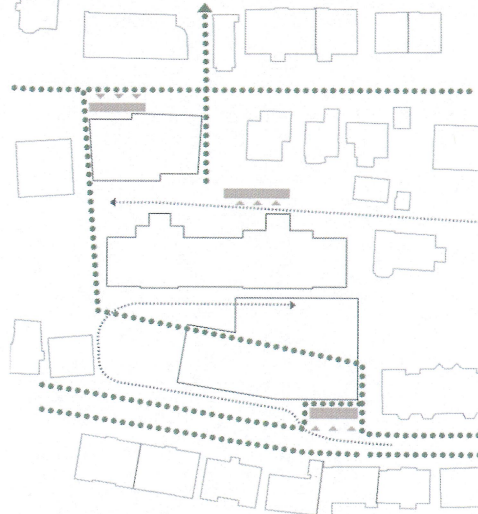


■ accès école enfantine ■ accès collège ■ accès salles de sport



... de toutes parts

Des abris pour deux roues se trouvent à chacune des trois zones d'accueil, permettant ainsi de libérer les espaces de récréation de toute circulation, hormis l'accès exceptionnel des pompiers.



■ stationnement vélos ●●● liaison piétonne accès pompiers

Les préaux

L'espace extérieur se compose de deux cours de récréation, la cour « haute », en lien avec les classes enfantines, et la cour « basse », pour l'école primaire.

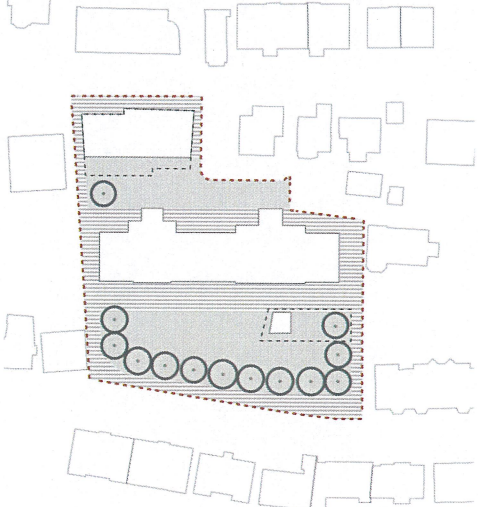
Le concept d'aménagement des surfaces extérieures vise à améliorer la biodiversité et favoriser la « Nature en Ville » tout en tenant compte des contraintes d'utilisation : créer davantage de surfaces perméables, privilégier les matériaux écologiques et locaux, planter des essences indigènes, favoriser l'avifaune et les insectes par des plantations adaptées.

La cour « basse » ou « cour des grands » est traitée sur un même plan en pente douce de manière à offrir aux enfants une grande liberté de mouvement dans un maximum de surface de récréation.

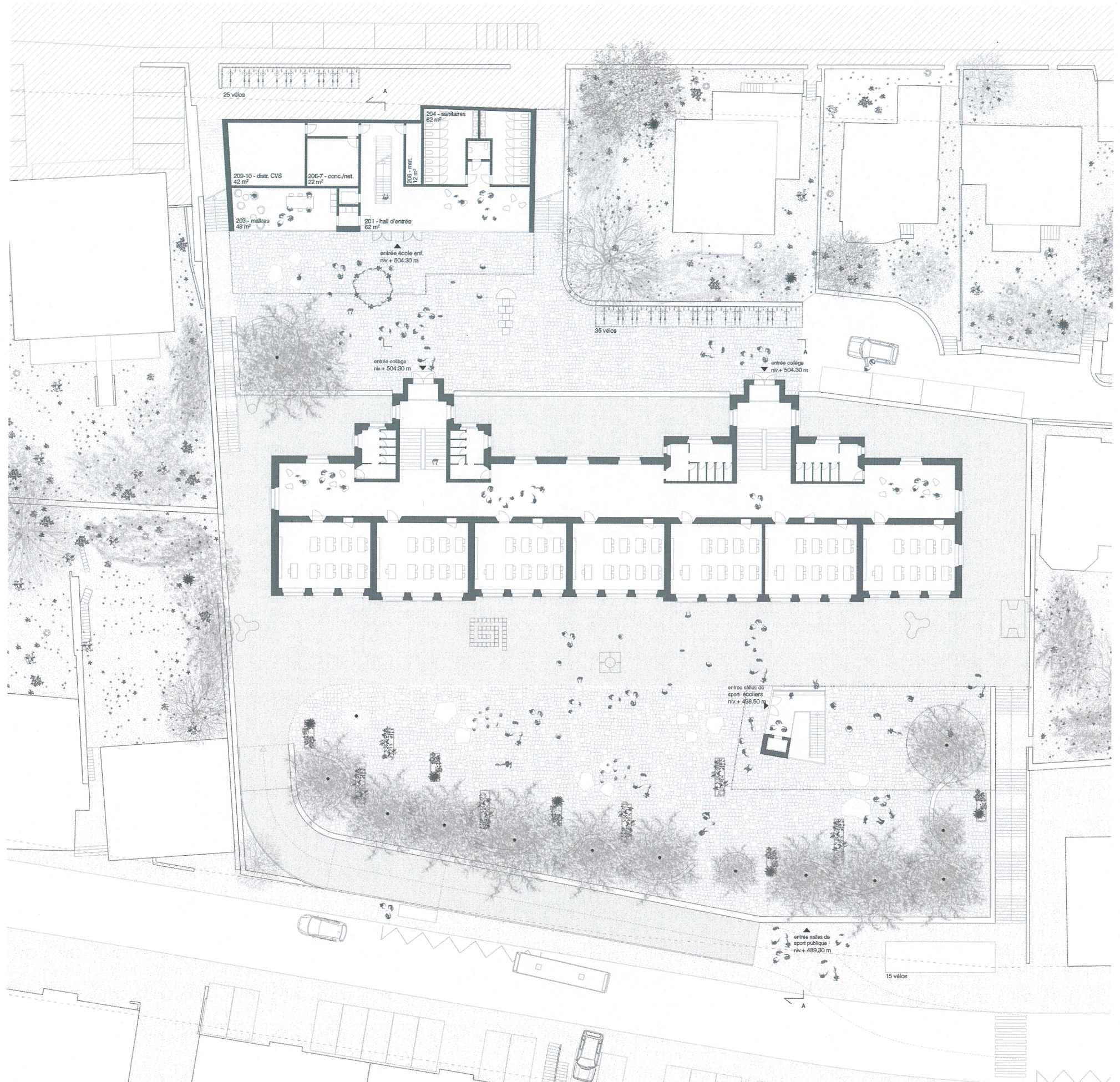
Deux types de revêtements perméables sont mis en place : le pourtour du bâtiment, l'espace d'entrée depuis la Rue des Parcs et la rampe sont recouverts d'un revêtement bitumineux drainant de couleur clair, pour former un socle sur lequel se pose l'ancien bâtiment. La partie Sud de la cour est recouverte de pavés de récupération aux joints remplis de sable et de gravier. Ces revêtements ont l'avantage d'infiltrer une grande partie des eaux de surface dont profiteront les 12 tilleuls à petites feuilles qui seront replantés. En outre, ces revêtements ont l'avantage de limiter l'accumulation de chaleur pendant les périodes chaudes et offrent la possibilité de colonisation des joints par une végétation spontanée. Des petits espaces potagers modulables sont aménagés à différents endroits, apportant un usage « didactique » aux espaces de jeu. Des bancs sont disposés de manière aléatoire et ondulent entre les arbres. Ils thématisent l'utilisation de la cour de récréation, tout en gardant une grande liberté de mouvement sur l'ensemble de la surface.

La surface de la cour « haute », celle des plus petits, est sensiblement augmentée grâce au porte-à-faux faisant office de préau couvert surplombant l'entrée principale du bâtiment. La plantation d'un grand tilleul, élément marquant au milieu des pavés, est aussi un point de rassemblement à l'ombre pour jouer ou faire la classe.

La végétalisation des toitures (école enfantine, couvert-préau, couverts à vélos) par un ensemencement rudéral ainsi que celle du grand mur de soutènement avec des plantes grimpantes constituent un support approprié pour la biodiversité.

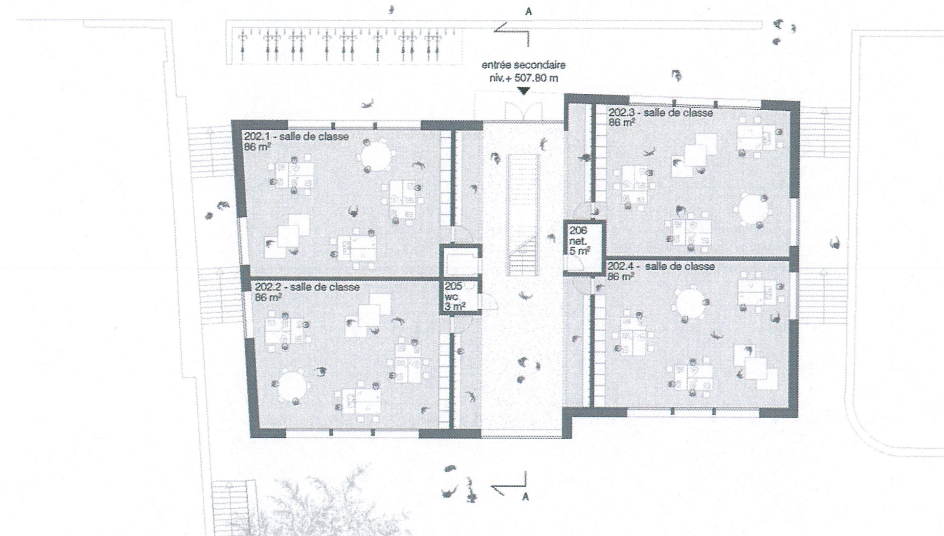


■ enrobé perméable ■ pavé perméable ○ tilleuls - - - couverts

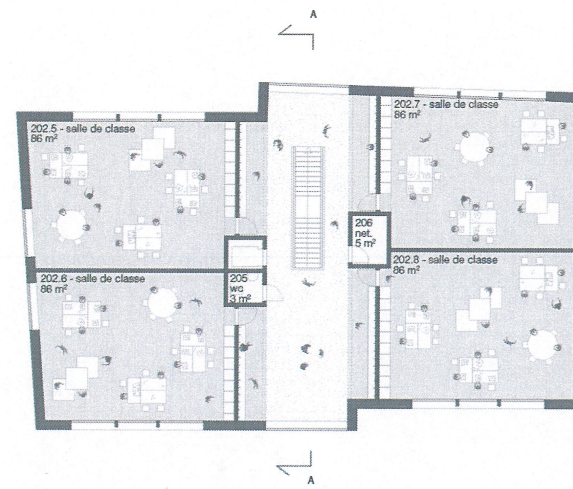


Plan de situation





Ecole enfantine - plan du rez supérieur



Ecole enfantine - plan d'étage

L'école enfantine

est organisée sur trois niveaux et est accessible depuis la cour de récréation «haute» et la rue de la Côte au Nord.

Le rez-de-chaussée est traité comme une interface d'accueil au public, organisant une vaste surface couverte sous le porte-à-faux marquant l'accès principal au bâtiment.

Il accueille les locaux à usage commun. Le hall d'entrée et la salle des maîtres se situent face à la cour de récréation tandis que les locaux techniques, rangement et sanitaires sont disposés contre la partie enterrée du bâtiment. Par sa position, la salle des maîtres fonctionne également comme « tour de contrôle » pendant les récréations.

Un accès secondaire est aménagé au rez supérieur, au niveau de la rue de la Côte.

Les 8 salles de classe sont organisées sur deux étages, s'articulant de part et d'autre d'un espace central de distribution traversant. Les vestiaires bordent cet espace et créent une zone de transition avant l'entrée en classe. L'ascenseur et les petits locaux de service se logent au centre de cette zone.

Les salles de classe se déploient sur la longueur du bâtiment. Elles bénéficient de double orientation et s'ouvrent majoritairement au Nord et au Sud, là où les dégagements sont les plus importants.

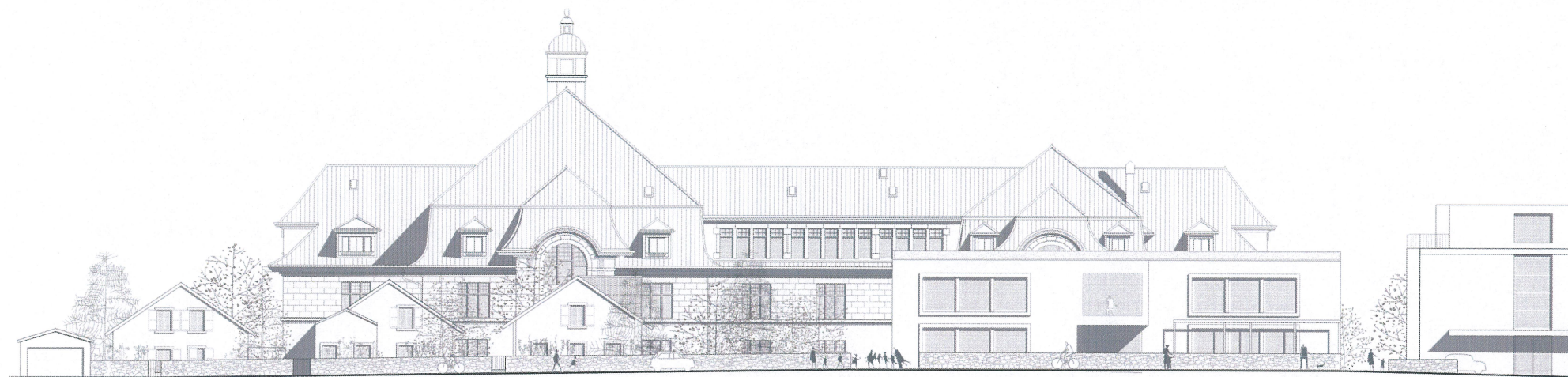
Les ouvertures des façades Est et Ouest sont plus contenues, en réponse à la proximité des bâtiments voisins.

Une attention particulière a été portée à l'intégration de l'édifice dans le contexte bâti, reprenant les composantes historiques de la ville.

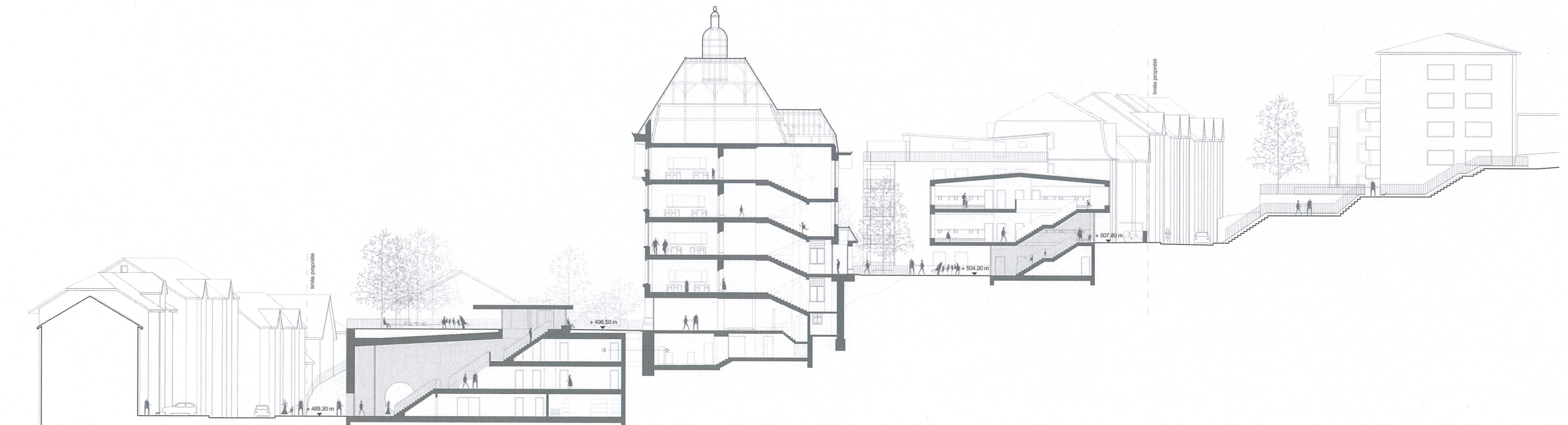
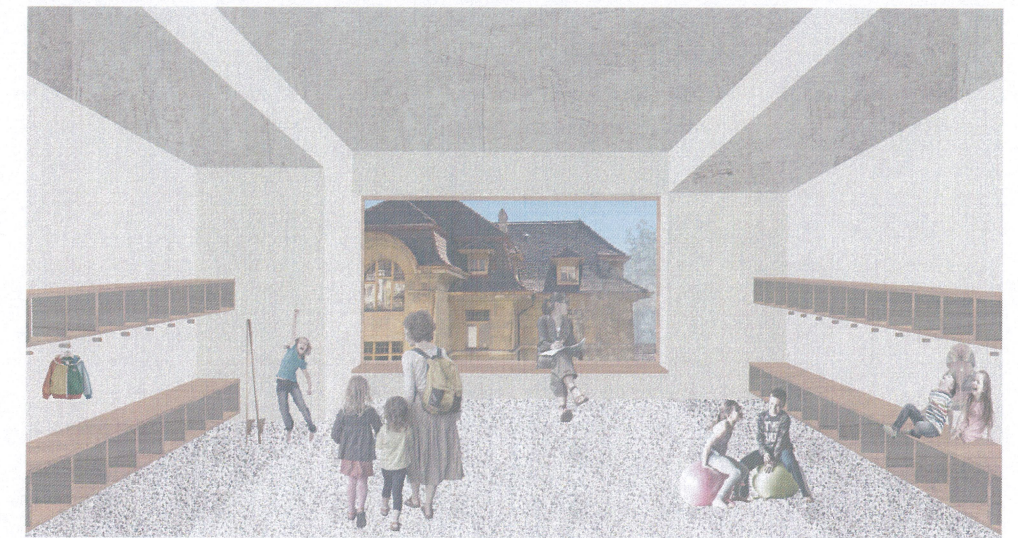
Le mur en pierre longeant la rue de la Côte est conservé et reconsidéré, permettant de définir une zone d'accès protégée propre à l'école ainsi que l'espace de stationnement des vélos.

Les percements des façades crépies, soulignés par des encadrements, sont une réinterprétation contemporaine des modénatures des constructions voisines.

Le gabarit de l'école et sa toiture en pente permettent une transition douce entre les constructions situées de part et d'autre du bâtiment.



Façade Nord



Coupe A-A



Concours «Collège des Parcs», Neuchâtel

«Costume trois pièces»

Le mur de soutènement

qui se dresse sur la rue des Parcs a permis la création de l'esplanade du préau. Cet élément, répondant à la fonction de socle du bâtiment principal, marque fortement la limite Sud du site.

La création de deux salles de sport sous l'emprise de la cour de récréation engendre la remise en question de la nature originelle du mur ainsi que de sa fonction.

En effet, les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi que celles du service du feu, ajoutées aux travaux de terrassement et de construction de l'ensemble rendent impossible la conservation du mur de soutènement dans son état actuel, par ailleurs déjà fragilisé à certains endroits.

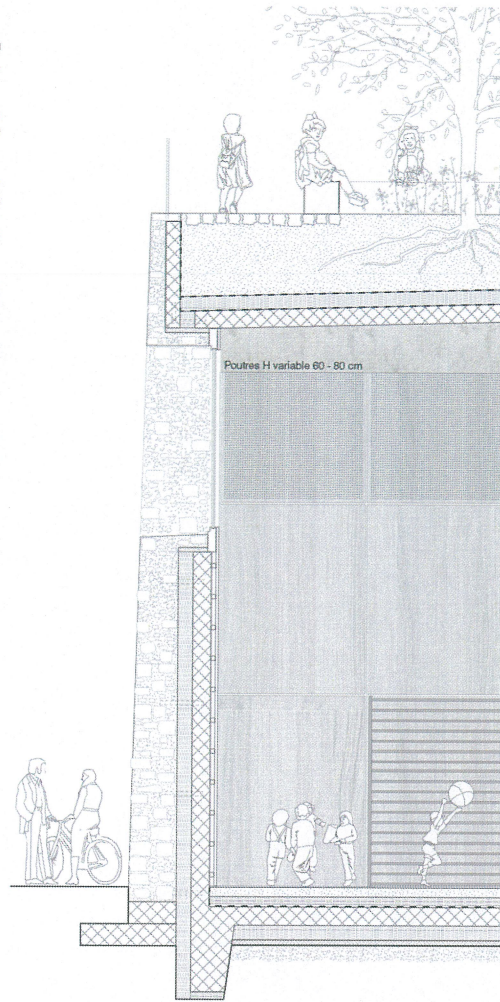
L'enjeu principal de cette reconstruction devient la recontextualisation de cet élément majeur : Une nouvelle façade qui s'intègre au tissu bâti de manière cohérente et respectueuse tout en gardant le caractère massif issu de l'histoire du lieu.

Le mur accompagnant la rampe est conservé et son couronnement légèrement adapté pour répondre au nouveau profil de la rampe d'accès, conforme aux exigences des pompiers.

Le projet cherche à conserver la mémoire du lieu en adaptant la construction aux prescriptions techniques actuelles et en réutilisant les pierres du mur existant dans un nouvel appareillage. Une succession de percements laisse entrer la lumière naturelle dans les salles de sport.

La reconstruction de ce mur permet d'aménager une petite place à l'échelle du quartier. Celle-ci offre une respiration bienvenue dans la rue et permet d'éloigner de la chaussée l'entrée publique des salles de sport et les abris à vélo.

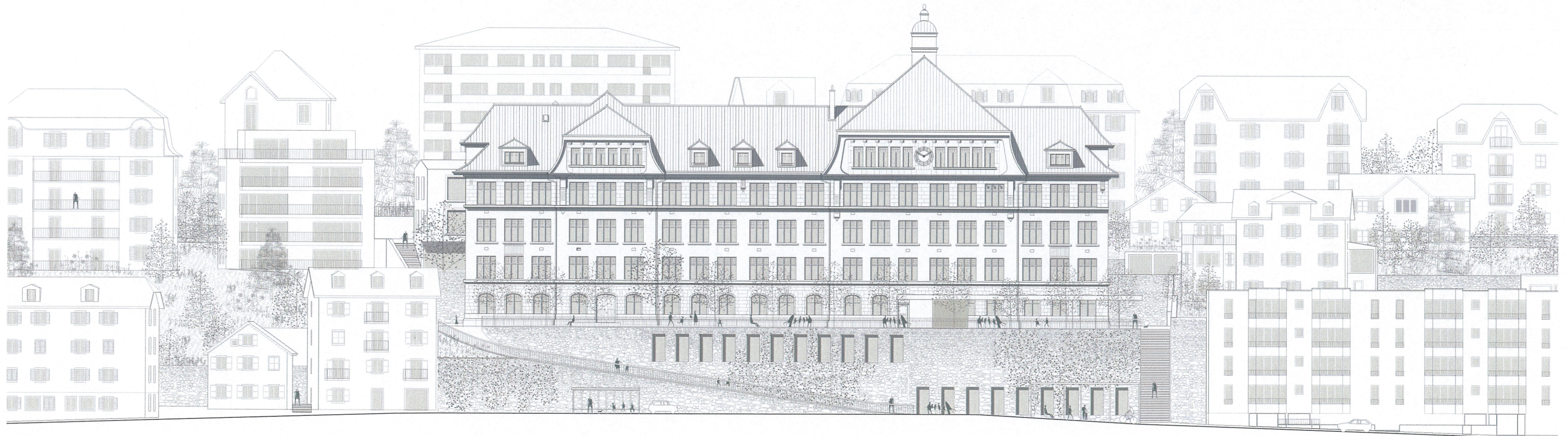
La géométrie linéaire du mur et sa massivité sont ainsi conservées.



Coupe 1 : 50



Vue extérieure de l'entrée



Façade Sud



Le complexe des salles de sport

se développe de façon compacte sur trois niveaux, dont la base est implantée au niveau de la rue des Parcs. L'articulation des deux salles crée un espace central sur toute la hauteur, dans lequel s'organisent les circulations verticales et horizontales.

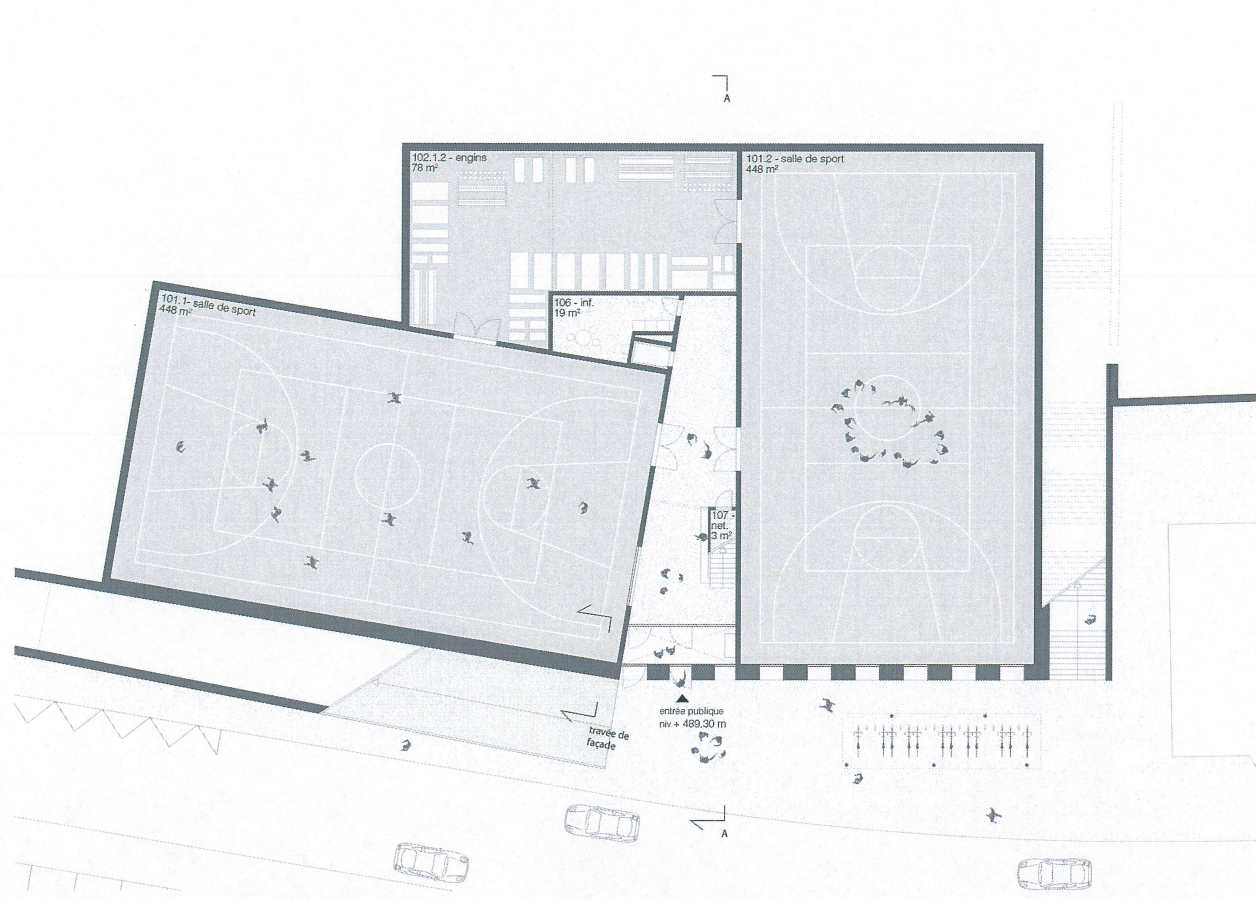
L'accès aux salles de sport est possible par deux entrées distinctes et indépendantes ; l'une pour les utilisateurs externes des salles, conçu comme un prolongement du trottoir au même niveau que la rue des Parcs, la seconde pour les élèves du collège depuis la cour de récréation, répondant de manière optimale à la topographie du site et aux contraintes sécuritaires.

La liaison physique entre les deux niveaux de référence, est assuré par un escalier à trois volées permettant de relier l'ensemble.

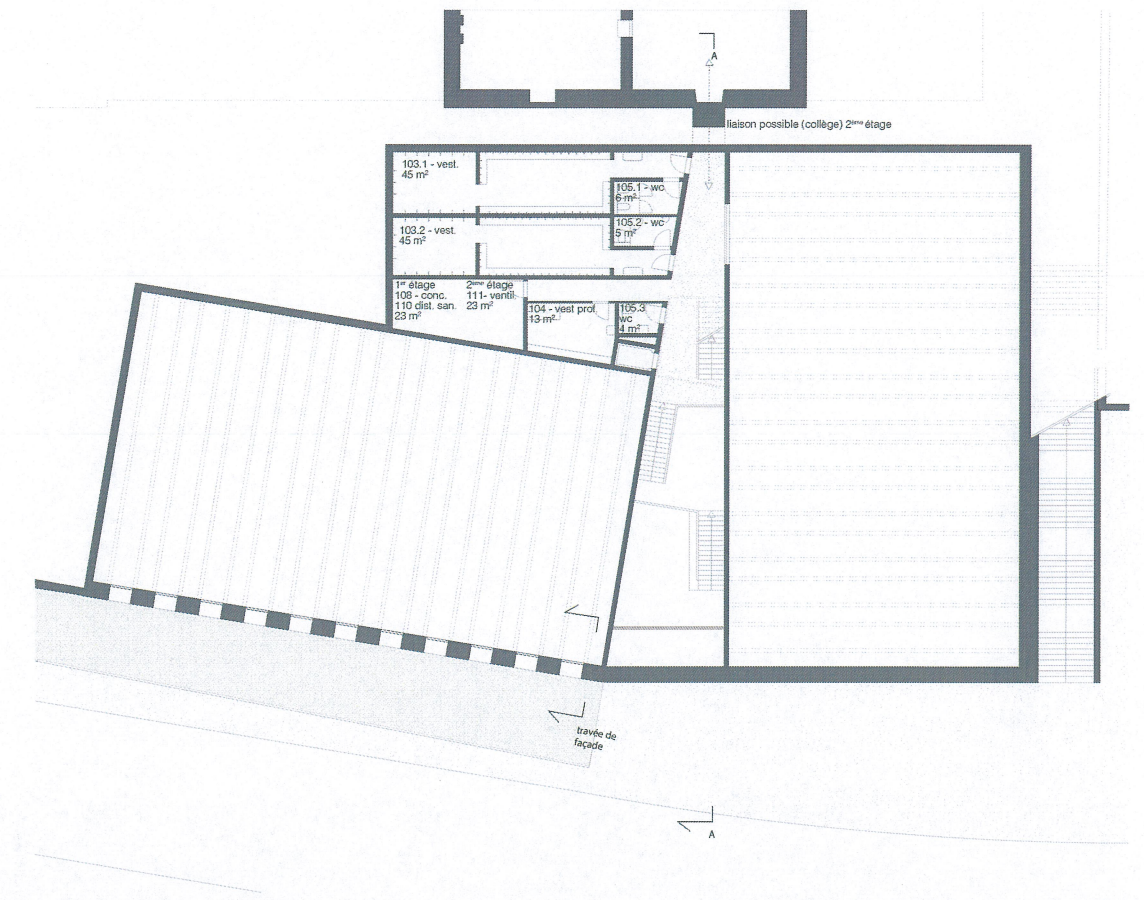
Outre les salles de sport, le rez-de-chaussée accueille les locaux d'engins, organisés en un seul local offrant plus de souplesse, et l'infirmerie. Aux étages, les vestiaires des élèves et des enseignants sont directement accessibles par le couloir central. Le local conciergerie au 1er étage se superpose aux locaux techniques situés au 2ème étage.

La matérialisation est traitée par contraste entre les espaces de jeux et le noyau de circulation. L'espace central de distribution en béton prolonge la sensation de pénétrer dans un mur habité. Quelques touches de bois soulignent les éléments remarquables de cet espace tel que les ouvertures circulaires offrant un coup d'œil sur les salles de sport, ou encore, le couronnement du garde-corps des escaliers, mettant en scène le parcours de la rue des Parcs jusqu'à la cour de récréation.

A l'intérieur des salles de sports, l'utilisation du bois est privilégiée afin de favoriser un aspect chaleureux et assurer une parfaite acoustique grâce à des microperforations. La trame des poutres est lisible également sur les parois verticales, affirmant la structure et rythmant les volumes.



Salles de sport - plan du rez-de-chaussée



Salles de sport - plan du 1er / 2ème étage

